

J'adore retourner à l'école !

ESSONNE (91) Claudine est revenue à l'école pour un emploi d'Auxiliaire de vie scolaire (AVS). Elle nous partage son parcours grâce à Marie-Chantal, enseignante, membre ACO.

Un soir, pendant l'étude, elle expliquait à une élève la règle d'orthographe du a-à. Elle dit souvent aux enfants, qu'il faut travailler à l'école pour avoir un beau métier plus tard. Je me suis rappelée de l'arrivée de Claudine à l'école. Cette grande dame s'est présentée, avec dans son sac le souvenir de son parcours chaotique et l'angoisse de ceux et celles pour qui l'école a été un moment difficile. Aujourd'hui on peut regarder le chemin parcouru !

Des souvenirs douloureux

« J'ai eu un CAP d'employée de bureau. Il a fallu que je travaille tout de suite, à 16 ans, comme conditionneuse. J'ai toujours travaillé en usine. J'ai aussi eu un emploi d'étiqueteuse dans un labo de boucherie : 12 heures par jour sans pause. Un jour, un chariot de viande m'est tombé dessus, mon dos a lâché. J'ai été licenciée et déclarée travailleuse handicapée. Impossible de retrouver un emploi : je suis allée tous les jours à Pôle Emploi. J'ai passé les tests pour être AVS. »

J'adore ce que je fais !

« Enfin, j'ai reçu un coup de téléphone " Vous allez vous occuper d'un enfant handicapé. Vous apprendrez sur le tas. " C'est Martine, (une autre AVS de



De gauche à droite : Claudine et Marie-Chantal

l'école) qui m'a tout appris. Elle m'a rassurée, formée. Je n'ai pas eu d'autre formation. Je me suis découverte une vocation. J'adore ce que je fais : retourner à l'école. »

Le travail de Claudine et des autres AVS, est d'être avec les élèves en situation de handicap dans la classe, et de leur permettre de suivre une scolarité avec les autres enfants de leur âge. Cette mission implique des relations très fortes avec les élèves. Pour les enseignants, il faut accepter un autre adulte dans la classe. C'est une relation quelque peu inédite entre l'AVS, l'enseignant ou l'enseignante, l'élève et les parents. L'AVS reçoit souvent les confidences, les câlins des élèves...

Il est inacceptable de continuer d'embaucher ces personnes sans formation, avec des salaires de misère. Ce

n'est pas cette école inclusive que nous voulons. Alors même que cette expérience revalorise et fait évoluer ceux et celles qui la vive. « Mon regard a changé sur l'école. Avant, je disais comme tout le monde : " Ils ont toutes les vacances et terminent à 16 h 30 ". Maintenant je dis : " C'est un sacerdoce ! " ».

Agir pour les autres

« Martine m'a aussi " embarquée " dans toutes ses actions sur le quartier pour les enfants (sorties avec le Secours populaire, sapin de Noël...). Je me suis mise sur les blogs. Pour signer le contrat, les AVS étaient accueillies comme des moins que rien par l'administration du lycée. C'était inadmissible de nous traiter de cette façon. Pour répondre à nos questions, en particulier sur notre temps de travail, la possibilité d'avoir un contrat de droit public... je suis allée sur les blogs et je me suis syndiquée.

Les boulots que je faisais avant, ce n'était pas valorisant. T'es frère de toi quand tu rentres chez toi. Si le gamin que tu suis réussit quelque chose, ou quand les gosses disent " Merci de m'avoir aidé ", c'est un bonheur et c'est pour cela que je ne veux pas changer ». ●

Claudine et Marie-Chantal

■ **Contact** : loicmarie1@orange.fr

Ce n'est pas cette école inclusive que nous voulons